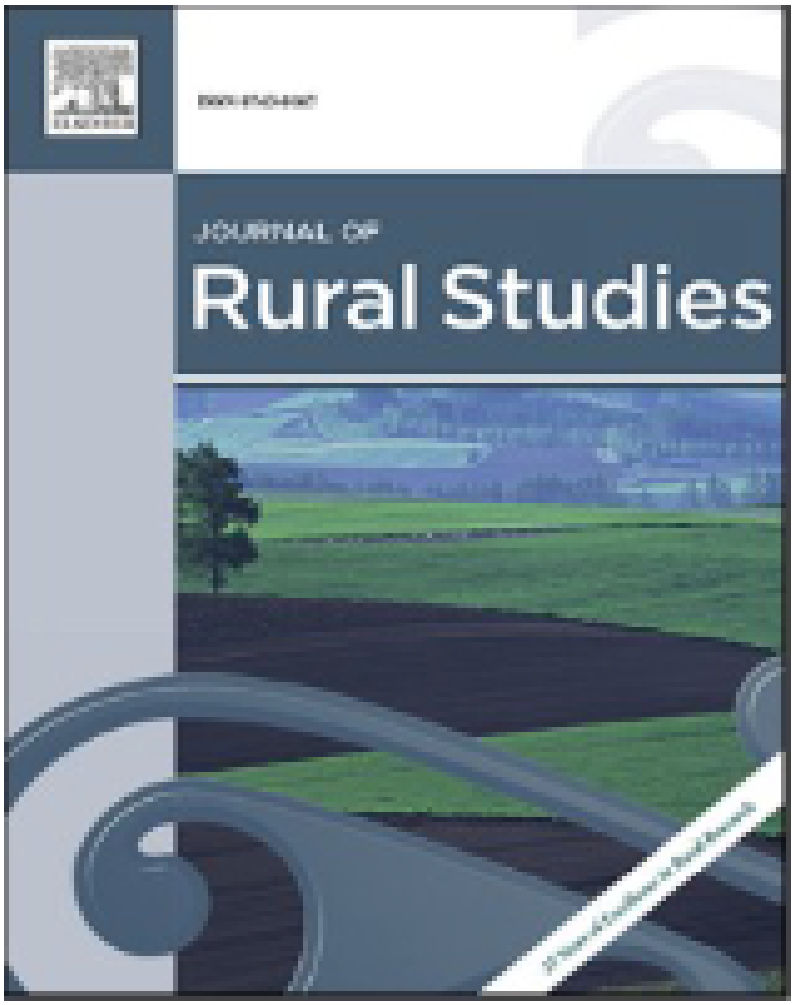
Santé mentale des agriculteurs irlandais : perception des dispositifs d’aide et propositions

24 janvier 2025



Dans un article publié en décembre 2024 dans le *Journal of Rural Studies*, des chercheurs irlandais analysent la perception et les attentes des agriculteurs concernant les services de soutien à la santé mentale. Alors que l’activité agricole est source de risques psycho-sociaux importants (anxiété, dépression, *burn-out,* etc.), l’objectif est de comprendre pourquoi les agriculteurs ont moins recours à ces services que le reste de la population. Pour ce faire, les auteurs ont réalisé des entretiens approfondis avec des agriculteurs et animé des groupes de discussions rassemblant des acteurs clés (administrations, organisations professionnelles, représentants du monde de la santé mentale, etc.).

Ces travaux montrent d’abord que les agriculteurs confrontés à des difficultés psychiques se tournent en priorité vers des formes de soutien informelles (famille, amis, autres agriculteurs), considérant qu’il est plus facile de demander de l’aide à des proches que de s’adresser à un professionnel. Pour expliquer cette défiance, les auteurs mettent en avant la

perception négative qu'ont les agriculteurs des services de santé mentale. Ils estiment que ces derniers n'ont pas une connaissance suffisante des contraintes et spécificités de l'activité agricole, pour comprendre leurs problèmes et être en mesure d'en traiter les causes.

Puisque les dispositifs existants ne paraissent pas adaptés, la seconde partie de la recherche se focalise sur les préférences et attentes des agriculteurs en matière de santé mentale. Les enquêtés s'accordent à considérer que les échanges entre pairs sont à privilégier. Ils proposent par exemple de s'appuyer sur des groupes d'agriculteurs déjà constitués et d'élargir leurs périmètres – aujourd'hui centrés sur l'activité agricole – aux questions de santé mentale. La création de dispositifs dédiés aux agriculteurs (lignes d'assistance téléphonique, etc.) est également proposée. Enfin sont suggérées des mesures qui pourraient être portées par les pouvoirs publics : introduction de modules de formation à la santé mentale dans les cursus d'enseignement agricole, droit au service de remplacement permettant aux agriculteurs de s'absenter de leurs exploitations quelques jours par an, etc.

Mickaël Hugonnet, Centre d'études et de prospective

Source : *Journal of Rural Studies*